

de prier les Dieux , de faire des vœux & des sacrifices pour la conservation des biens de la terre , des Empereurs , du Sénat & du Peuple Romain. Telles étoient les Sociétés des Freres Arvales, des Compagnons Titiens, des Augustaux, des Flaviens, des Antoniniens & de plusieurs autres. Ce n'est pas de celles-ci que les Francs-Maçons tirent leur origine. Si le Lecteur se l'imaginoit, il n'auroit qu'une fausse idée de ces illustres Associés.

J'entens encore moins parler de certaines Sociétés établies chez les Grecs & les Romains, qui ne tendoient qu'à égayer l'esprit au milieu des somptueux Festins, où le ventre se remplissoit de vin & de mets délicats. C'étoient à proprement parler, des Bacchantes que les Athéniens nommoient des Symposes, les Lacédémoniens des Suffites; d'autres Grecs les qualifioient de Concénations & de Comporations; & les Romains les appelloient des Convivations. Toutes ces Sociétés qui ne tendoient qu'à corrompre les mœurs, en assouvissant les passions, ayant donné atteinte au bien public, & à la tranquillité des Etats, furent sagement abolies par les Loix.

Cet affront n'est jamais arrivé à celles qui ont donné la naissance à la Société des Francs-Maçons. Les Dieux & les hommes y étoient respectés. La nourriture du corps, n'y étoit ni si abondante, ni si délicieuse que celle de l'esprit: & l'on y faisoit beaucoup plus de cas d'une belle pensée, d'une découverte dans la Nature & de la démonstration de quelque'un de ses phénomènes, que du meilleur vin, & des mets ragoûtans. La gayeté n'y passoit jamais les bornes de la raison, de la politesse & de la modestie.

Ces Sociétés furent protégées des Dieux & autorisées des hommes. On ne s'y presentoit qu'avec des qualités d'esprit & de cœur dignes de la Société
où